



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

CONF/PRES/SPEECH(2017)5

Intervention de la Présidente de la Conférence des OING à la réunion du Groupe de Rapporteurs sur la Démocratie (GR_DEM) du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 11 juillet 2017

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Délégués des Ministres,

Je suis heureuse de pouvoir partager avec vous les résultats de la session d'été de la Conférence des OING, qui a eu lieu du 26 au 30 juin dernier. Je tiens à remercier les Représentations permanentes des Etats membres qui ont assisté aux réunions et aux événements organisés. Dans ce rapport, permettez- moi de ne pas être exhaustive et d'aborder quelques points forts de la session, ainsi que l'évolution des thématiques abordées.

Cette session a été marquée par le 40^{ème} anniversaire de la Conférence des OING. Pendant toutes ces années, notre institution s'est transformée en montrant, surtout ces dernières années, ses capacités de renouvellement. Ce renouvellement constitue le facteur majeur de sa pérennité qui est garantie en grande partie par vous, Mesdames, Messieurs les Délégués des Ministres et par le Secrétariat.

La Conférence des OING a adopté [la Recommandation sur les droits de l'Homme et entreprises](#) afin d'encourager la promotion de la recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Ce document adresse plusieurs recommandations aux Etats membres, au secteur des entreprises et à la société civile. Je vous invite à en prendre connaissance.

Lors de cette session, nous avons voulu discuter [l'impact de la mobilisation des femmes qui a traversé plusieurs capitales d'Europe](#). En collaboration avec la Commission parlementaire sur l'égalité et la non-discrimination, un *side event* a été organisé avec la participation de représentantes de la société civile et des parlementaires de la Turquie, de la Pologne, de l'Islande et de l'Irlande. Malgré les avancées, les atteintes aux droits des femmes sont réelles, surtout face à la vague de populisme qui instrumentalise et oppose les droits des uns à ceux des autres, pour renforcer son propre pouvoir. Nous avons mené également un débat sur le populisme à la lumière du dernier rapport du Secrétaire Général, avec la participation de l'Ambassadeur Bellatti Ceccoli de la République de Saint-Marin, Président du Groupe des Rapporteurs sur les Droits de l'Homme du Comité des ministres et M. Matjaz Gruden, Directeur de la planification politique.

Mesdames, Messieurs les Délégués, il n'y a qu'un seul et principal remède contre le populisme. Il s'agit de la prise en compte de l'expertise portée par les ONG dans l'espace politique. Ce dialogue doit s'appuyer sur des processus transparents, délibératifs et sur la prise en compte des contributions des ONG dans le processus décisionnel qui relève des autorités publiques. Je sais qu'au cours de cette réunion, vous avez commencé, Mesdames, Messieurs les Délégués, la discussion autour des lignes directrices relatives à la participation civile à la prise des décisions politiques, initiées par le Secrétaire Général, validées le CDDG et auxquelles la Conférence des OING a contribué pleinement depuis le début des préparations. Je voudrais souligner l'importance de ce document dont le contenu présente des orientations novatrices et d'avant-garde, tout à l'honneur du Conseil de l'Europe et ses Etats membres. Ces lignes ne sont pas seulement attendues par la Conférence des OING mais par nos partenaires internationaux et par les autorités publiques que nous avons rencontrées lors de nos visites dans les Etats membres.

Lors de la session plénière, j'ai mis en discussion les rapports des visites effectuées par la Conférence des OING dans les Etats membres. Je remercie le gouvernement d'Irlande de son accueil et du dialogue constructif qui a pu être établi à la base de [notre rapport](#). Je remercie également le gouvernement hongrois [pour les commentaires critiques](#) qui, comme cela a été voulu, ont été diffusés et restent accessibles en ligne. Notre Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG semble être le premier organe du Conseil de l'Europe qui, juste avant la session d'avril de l'Assemblée parlementaire a publié [son avis juridique sur la loi relative à la « transparence des organisations recevant de l'aide de l'étranger »](#). Je regrette profondément que Mme l'Ambassadeur n'ait pas pu honorer notre invitation et contribuer au dialogue avec les OING et le représentant de la société civile hongroise, invité pour cette occasion.

J'ai également fait rapport des réunions tenues à Chypre avec la société civile dans le Nord et dans le Sud de l'île. Je remercie la représentation permanente de la République de Chypre pour son écoute au sujet de tous les projets qui ont été mentionnés par les membres de la Conférence, et qui montrent une forte collaboration avec les ONG chypriotes. La collaboration internationale entre les organisations de la société civile est un facteur important de sa vitalité et de son développement.

Lors de la même session, j'ai transmis aux OING les informations sur la deuxième réunion qui s'est tenue au Conseil de l'Europe avec les représentants d'ONG basées en Turquie. Il me manquera du temps pour rendre compte d'un si fort désarroi, accompagné d'une très forte espérance et attente formulées par la société civile turque envers le Conseil de l'Europe, afin de remédier à la crise profonde qui traverse la Turquie aujourd'hui.

La détention du [Président](#) et de la Directrice d'Amnesty Internationale, organisation membre de la Conférence des OING, la mise en détention, le 5 juillet, de défenseurs des droits humains et de deux formateurs qui participaient à une formation au sud d'Istanbul et, parmi eux, certains de nos collaborateurs, constituent des actes profondément troublants. En tenant compte de tous les engagements pris par la Turquie au sein du Conseil de l'Europe, je demande le Comité des Ministres d'examiner les conditions de détention du Président d'Amnesty Internationale et de

demander la libération des défenseurs et des deux formateurs étrangers, arrêtés le 5 juillet 2017. (Les huit défenseurs des droits humains en détention depuis le 5 juillet sont İdil Eser, d'Amnesty International, İlknur Üstün, de la Women's Coalition, Günal Kurşun, avocat à la Human Rights Agenda Association, Nalan Erkem, avocate à Citizens Assembly, Nejat Taştan, d'Equal Rights Watch Association, Özlem Dalkıran, de Citizens' Assembly, Şeyhmuz Özbekli, avocate, et Veli Acu, de la Human Rights Agenda Association). Les arrestations massives au sein de la société civile , du corps enseignant, des académiques et d'autres catégories professionnelles ont des conséquences dramatiques.

Je considère également que les conditions actuelles en ce qui concerne la protection des défenseurs des droits de l'Homme et de la liberté d'association en Turquie ne sont pas réunies pour que la visite officielle de la Conférence des OING puisse avoir lieu. Tant que nos membres et nos collaborateurs seront détenus, je ne peux pas me rendre en Turquie

Lorsque les ONG décident, et pour beaucoup d'entre elles ceci est le cas, de retirer le plaidoyer pour les droits de l'Homme de leur statut, ou d'interrompre leurs collaborations internationales parce qu'elles sont persécutées ou ont peur de l'être, ce sont les droits de l'Homme et la démocratie qui s'abiment.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a déclaré en 2008 vouloir améliorer la protection des défenseurs des droits de l'Homme dans les pays membres du Conseil de l'Europe et vouloir promouvoir leurs activités. Ceci est en profond accord avec le principe de tous les défenseurs de droit, à savoir : protéger en priorité les droits des autres, en se mettant parfois même en danger.

Aujourd'hui, le temps est difficile. Les ONG, qui au cours des nombreuses transitions démocratiques en Europe, ont été des gardiennes des valeurs et des droits promus et défendus par le Conseil de l'Europe, ont besoin d'être protégées. Le Conseil de l'Europe peut le faire, car il reste le principal gardien des droits auxquels nous tous avons adhéré.

Je vous remercie de votre attention

Anna Rurka
Présidente de la Conférence des OING